



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission des Affaires sociales

Convocation¹

Mardi 1^{er} avril 2014 - 14 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

- 1. Proposition de décret modifiant le décret du 4 mars 1999 relatif à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées et visant la reconnaissance du budget d'assistance personnel (BAP), déposée par Mme Caroline Persoons, Mme Gisèle Mandaila et Mme Jacqueline Rousseaux**
47 (2011-2012) n° 1

Rapporteur : M. Pierre Migisha

- ◆ Poursuite de la discussion générale.
- ◆ Examen et vote des articles.
- ◆ Vote sur l'ensemble de la proposition de décret.

- 2. Proposition de résolution relative à la dimension interculturelle dans la prise en charge des personnes âgées, déposée par Mme Fatoumata Sidibé et Mme Gisèle Mandaila**
63 (2011-2012) n° 1

- ◆ Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- ◆ Exposé des auteures de la proposition.
- ◆ Discussion générale.
- ◆ Examen et vote des référents, des considérants et des points du dispositif.
- ◆ Vote sur l'ensemble de la proposition de résolution.

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

3. Proposition de résolution relative à la mise en place de maisons ou guichets d'information pour les personnes en situation de handicap, déposée par Mme Gisèle Mandaila et Mme Caroline Persoons
68 (2011-2012) n° 1

- ◆ Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- ◆ Exposé des auteures de la proposition.
- ◆ Discussion générale.
- ◆ Examen et vote des référents, des considérants et des points du dispositif.
- ◆ Vote sur l'ensemble de la proposition de résolution.

4. Divers

Composition de la commission

Présidente : Mme Fatoumata Sidibé
Vice-présidents : Mme Mahinur Ozdemir, M. Alain Maron

Membres effectifs :

PS : M. Mohamed Azzouzi, Mme Michèle Carthé, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, M. Alain Maron, M. Ahmed Mouhssin
MR : Mme Marion Lemesre, M. Gaëtan Van Goidsenhoven
FDF : Mme Gisèle Mandaila, Mme Fatoumata Sidibé
cdH : Mme Mahinur Ozdemir

Membres suppléants :

PS : M. Mohammadi Chahid, Mme Françoise Dupuis, M. Ahmed El Ktibi, M. Alain Hutchinson, M. Christian Magérus
Ecolo : M. Aziz Albishari, Mme Anne Herscovici, Mme Zakia Khattabi, M. Jacques Morel
MR : Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Philippe Pivin, Mme Jacqueline Rousseaux
FDF : Mme Cécile Jodogne, Mme Isabelle Molenberg, Mme Caroline Persoons
cdH : M. Hervé Doyen, M. Pierre Migisha

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).